



## Procès-verbal de la séance du 24 juin 2024

Le lundi 24 juin 2024 à 20h30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 18 juin 2024, s'est réunie sous la présidence de Roselyne VALETTE.

**Présents :** Roselyne VALETTE, Corinne FONT, Jean-Pierre BROUQUIL, Jean-Michel CANUT, Sébastien COIMET, Julien LEVIGNE, Dominique MACHEFERT, Christelle NAIL.

**Représentés :** Jean-François PLANAVERGNE représenté par Roselyne VALETTE

**Absents et excusés :** Morgane CALVET, Virginie SALAUN.

**Secrétaire de la séance :** Corinne FONT

### **Ordre du jour :**

- 1 - Approbation du compte rendu du 22/04/2024
- 2 - Délibérations
  - 2.1 - Augmentation tarifs restauration scolaire à compter du 01/09/2024
  - 2.2 - Avenant moins-value Ferrières Thermelec lot 9
  - 2.3 - Départ locataire logement communal sis 1 rue de L'église
- 3 - Questions diverses

### **1 - Approbation du compte rendu du 22 avril 2024 :**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### **2 – Délibérations :**

#### **AUGMENTATION TARIFS RESTAURATION COLLECTIVE**

Lors de la séance du conseil communautaire en date du 29 mai 2024, il a été acté l'augmentation du prix des repas de la restauration collective en raison de nombreux paramètres, notamment la forte hausse des prix des denrées alimentaires sans oublier la charge importante des fluides depuis 2022 ainsi que la masse salariale qui a augmenté du fait des différentes revalorisations tout en étant à effectif constant.

Ayant recours à ce service, Madame la maire explique à l'assemblée qu'il convient en conséquence d'ajuster les tarifs à compter du **1er septembre 2024** comme suit :

Tarifs enfance :

- Repas enfant et crèche : **4.93 €**
- Repas adulte : **5.51 €**
- Collation (la collation est incluse dans le repas maternel, le tarif est applicable aux collations supplémentaires distribuées) : **0.35 €**.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

#### **DEPART LOCATION LOGEMENT COMMUNAL SIS 1 RUE DE L'EGLISE - RESTITUTION**

##### **CAUTION**

Madame la maire informe le conseil municipal que **Lisa TRAMBOLHO**, actuelle locataire du logement communal sis au 1 rue de l'église a fait parvenir sa demande de résiliation pour ledit logement qu'elle quittera le **30/06/2024**.

L'état des lieux de sortie sera réalisé à l'issue du préavis. Si ce dernier ne soulève pas de remarques particulières, Madame la maire propose de restituer la caution versée à l'entrée des lieux, soit **456.26 €** à Madame **Lisa TRAMBOLHO**.

Elle propose également que le Conseil municipal l'autorise à louer ledit logement dès qu'une nouvelle demande se présentera, aux mêmes conditions que précédemment.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

**FERRIERES THERMELEC : LOT 9 - ELECTRICITE/VMC - AVENANT N°3 AU MARCHE PUBLIC  
POUR TRAVAUX NON REALISES SUR SITE IMPLIQUANT UNE MOINS VALUE SUR LE MARCHE  
DE BASE**

Madame la maire rappelle à l'assemblée les travaux de réhabilitation des bâtiments sis 20 et 22 rue des Postes qui sont pratiquement aboutis.

Elle précise que l'entreprise **FERRIERES THERMELEC** est titulaire du **lot n° 9** du marché public des travaux nommés supra.

Elle ajoute que des travaux de base n'ont pas été réalisés sur site impliquant une incidence financière sur le montant du marché public de base.

Madame la maire donne lecture dudit avenant en détaillant les différents montants, notamment sur le montant de l'avenant qui est de : **2569.08 € HT, soit 3082.90 € TTC**

Etant précisé que le montant du marché était de **78 798.32 € HT, soit 94 557.98 € TTC** et que compte tenu de l'intégration de ce non travail, objet d'un **avenant n° 3**, le total des engagements est de **76 229.24 € HT, soit 91 475.09 € TTC**

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

**3 - INFORMATIONS DIVERSES :**

Madame la maire informe sur les points suivants :

**1-Travaux au 20 et 22 rue des postes :**

Terminé globalement, reste la VMC à mettre en route sur l'ERP, le réglage chauffage dès que la période de chauffe débutera, la ventilation de la salle d'exposition à revoir ainsi que la peinture et la couleur des volets des logements à reprendre.

Nous sommes toujours dans l'attente d'un devis pour les parois de douches.

Au niveau financement : Toutes les factures réceptionnées ont été payées, restent des reliquats, une est en attente (Peinture déco) car non validée par l'architecte.

Déblocage de 326 000 € sur 365 000 € de prêt normal.

Déblocage sur le prêt relais (en attente subvention et retour FCTA) : 145000 sur 450 000 €.

Montant déblocage subventions : 677 252,03 €

Un état va être réalisé pour solliciter le solde de la DSIL. Ensuite viendront les autres demandes.

Le dernier locataire rentrera le 19 août 2024.

**2- Proposition du locataire HARDOUIN Marc quant à l'achat de la maison qu'il occupe :**

M. HARDOUIN a fait une proposition d'achat à 100 000 €.

Le DPE est classé E et la chaudière au gaz présente des signes de vétusté.

Au regard des différents critères, le conseil municipal donne son accord de principe pour vendre le logement au 85, route de la gare au locataire Marc HARDOUIN au prix de 100 000 €.

**3- : Demande achat terrain par Mme BROUQUIL Jacqueline :**

Mme BROUQUIL Jacqueline souhaite acheter une partie de la parcelle E 674 qui jouxte sa nouvelle propriété, route de Larédole. Cette parcelle appartient à la mairie. Elle souhaite acquérir environ 600 m2.

Le conseil municipal donne son accord de principe.

**4- Devis Chassaing pour réfection voirie lotissement des Ponces en vue du transfert au Grand cahors :**

Devis de 10547,50 HT- un avis est sollicité auprès du service voirie du GC- Ce devis semble correct.

**5 -Retour sur conseil école du lundi 17 juin 2024 à FONTANES :**

Année scolaire 2024-2025 : 103 élèves dans le RPI

Demande pour Fontanes : Même rétroprojecteur pour Aurore que celui installé pour Marie ☒ à prévoir pour budget 2025

Achat table pour la partie non goudronnée et cabane qui pourrait être confectionnée par des parents bénévoles.

**6 - Achat de 100 chaises pour l'ERP.**

**7- Inauguration réduite le 2 juillet 2024 à 15h30** de la fresque apposée sur mur école, sur laquelle les enfants ont travaillé avec les bénévoles. Les conseillers municipaux sont invités.

**8- Devis véranda multiservices** : Toujours en attente.

**8-Rénovation logement au-dessus mairie-poste** : Devis en cours. Une réunion sera à programmer avec les artisans dès que nous aurons l'ensemble des devis.

**9- Départ à la retraite de la secrétaire Mme STEVENARD Marie-Noëlle :**

Recherche à faire pour un tuilage début septembre 2024

**10 – Fête des écoles du RPI à FONTANES** : le 29 juin 2024.

**11- Réunions à prévoir :**

- ⇒ 25 juin 2024 à 10 hs : Organisation meules bleues (R. VALETTE)
- ⇒ 28 juin 2024 à 15 hs : SMOCS (R. VALETTE)
- ⇒ 1<sup>er</sup> juillet 2024 à 16 heures : Commission assainissement collectif et non collectif (R. VALETTE)
- ⇒ 1<sup>er</sup> juillet 2024 à 10 heures : Conseil administration du CDG (R. VALETTE)
- ⇒ 2 juillet 2024 : jury d'assises (C.FONT)
- ⇒ 11 juillet : Conseil communautaire à Francoulès.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 15.

Prochaine réunion du conseil municipal : le lundi 22 juillet 2024 à 20h30.

Présidente de séance,

Roselyne VALETTE

Secrétaire de séance,

Corinne FONT